

Burundi : FIDH et Iteka lancent un appel au calme à la veille de la présidentielle

Paris, Nairobi, Bujumbura, le 25 juin 2010 – La FIDH et son organisation membre, la ligue Iteka, lancent un appel au calme à la veille de l'élection présidentielle prévue le 28 juin 2010, à laquelle seul le président sortant, M. Pierre Nkurunziza, est candidat. Depuis les résultats contestés par l'opposition des élections communales qui se sont tenues le 24 mai 2010 et le retrait des candidats de l'opposition à l'élection présidentielle, l'insécurité est grandissante au Burundi. Vingt-et-une personnes ont été blessées, dont deux grièvement dans l'explosion de cinq grenades dans la nuit du 18 au 19 juin 2010, portant à deux morts et 37 blessés le bilan, de source policière, des attaques à la grenade perpétrées dans la semaine du 14 au 20 juin 2010. Par ailleurs, une dizaine de militants du parti Front national de libération (FNL) ont été blessés au cours d'une intervention musclée de la police le 15 juin 2010 alors qu'ils étaient regroupés autour du chef Agathon Rwasa à la suite d'une rumeur sur son arrestation. Plusieurs dizaines de militants ont été arrêtés. Même si les conditions ne sont pas réunies pour permettre aux citoyens de choisir librement leur représentant en l'absence de candidats d'opposition, nous appelons la population burundaise, les médias, les partis politiques et les forces de sécurité au calme. « a déclaré Dismas Kitenge Senga, Vice-président de la FIDH. Les actes insécuritaires sont multipliés ces dernières semaines, quelles que soient leur origine, n'ont d'autre conséquence que d'hyposer les efforts de paix entrepris par l'ensemble de la société burundaise après des années de guerre civile [1]. « Le recours à la violence est une erreur quel que soient les griefs apportés aux conditions du processus électoral » a précisé Joseph Ndayizeye, président de la ligue Iteka. Nos organisations espèrent que les électeurs burundais auront la possibilité d'exprimer leur choix au cours de prochaines élections. Nos organisations appellent : * la Commission électorale nationale indépendante (CENI) à prendre toutes les mesures nécessaires, en utilisant tous les moyens adéquats à sa disposition, dont le Code électoral, pour permettre la mise en place d'un processus libre, transparent et apaisé pour les prochains scrutins, y compris l'élection présidentielle. * les forces de sécurité, le parti présidentiel, les partis politiques d'opposition, les médias et les citoyens burundais, au calme et à respecter les dispositions du Code électoral et du Code de bonne conduite * les autorités burundaises à prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir la sécurité des membres des partis politiques et de l'ensemble des citoyens burundais ; et à garantir en toutes circonstances l'intégrité physique et psychologique des personnes arrêtées et détenues et de leur garantir le droit à un procès juste et équitable * la justice burundaise à enquêter sur les cas d'assassinats survenus pendant et après la campagne électorale des élections communales, à poursuivre et juger les auteurs.